MEF/NOTE/006/11-2026

NOTE DE PRESSE

LE CONSEIL ELECTORAL PROVISOIRE (CEP) EXPOSE SES BESOINS AU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Ce jeudi 5 novembre 2026, le Ministre de l'Economie et des Finances s'est longuement entretenu avec les représentants du Conseil Electoral Provisoire (CEP), dont le Président et le Directeur Général, autour des dispositions nécessaires à caractère financier et économique en lien avec la mise en œuvre du processus électoral.

Au cours de la rencontre, le CEP a présenté ses besoins pour l'organisation des prochaines élections. En tenant compte du nouveau calendrier électoral ainsi que des contraintes opérationnelles et logistiques rencontrées sur le terrain, il s'avère nécessaire de mettre le cap sur l'actualisation de la programmation des dépenses en lien avec le processus électoral.

Les échanges ont permis d'engager une analyse conjointe des besoins et des ressources budgétaires disponibles. Le MEF et le CEP entendent poursuivre cette collaboration afin d'adopter les décisions éclairées impliquant l'adoption des ajustements budgétaires appropriés.

Cette concertation traduit la ferme volonté des différents représentants de l'état à travailler conjointement pour une éventuelle augmentation de l'enveloppe initialement prévue dans le respect des responsabilités institutionnelles et des procédures budgétaires.

FIN